

UNE AGENCE POUR L'EAU

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'engage depuis plus de 40 ans aux côtés des élus et des usagers de l'eau pour protéger l'eau du Bassin Artois-Picardie afin de fournir à tous une eau de bonne qualité.

Etablissement public du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie, elle est l'une des 6 agences de l'eau chargées de mettre en œuvre la politique nationale de l'eau et des milieux aquatiques.

L'Agence de l'Eau collecte, notamment par le biais de la facture d'eau, des redevances auprès de tous les usagers de l'eau - agriculteurs, industriels ou particuliers - soit pour l'eau prélevée soit pour les eaux usées rejetées. C'est ce que l'on appelle le principe du « pollueur-payeur ».

Ces redevances sont ensuite redistribuées sous forme d'aides financières, de subventions ou encore de prêts, en faveur de ces mêmes usagers qui mettent en œuvre des actions de lutte contre la pollution de l'eau : dans le domaine de l'assainissement, de l'eau potable ou de la restauration des cours d'eau par exemple.

Le montant des aides et des redevances est décidé dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention approuvé et adopté par le Conseil d'Administration, après avis du Comité de Bassin. Ces derniers réunissent les collectivités territoriales, les usagers de l'eau et les représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Le rôle de l'Agence et des instances de bassin, est d'assurer la cohérence de toutes les interventions destinées à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. C'est aussi de définir les secteurs prioritaires d'intervention au regard de la réglementation européenne et nationale.

Le X^{ème} programme couvre les années 2013-2018.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

Mission Mer du Nord

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal
BP 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 76 - Fax : 03 27 99 90 15

Mission Picardie

64 bis, rue du Vivier - CS 91160
80011 Amiens Cedex 01
Tél. : 03 22 91 94 88 - Fax : 03 22 91 99 59

Mission Littoral

Centre Directionnel - 56, rue Ferdinand Buisson
BP 217 - 62203 Boulogne-sur-Mer cedex
Tél. : 03 21 30 95 75 - Fax : 03 21 30 95 80

L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE SOMAIN



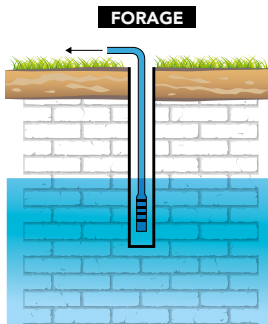
Conception graphique : AEAP. IPNS octobre 2016.



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

LES ETAPES POUR RENDRE L'EAU POTABLE

Prélèvement



L'eau souterraine est prélevée directement dans la nappe grâce à un forage muni d'une pompe immergée qui refoule l'eau vers la surface. L'eau est stockée dans une bache de reprise

Préfiltration



Préfiltration préalable à la nanofiltration, de façon à réduire la turbidité éventuelle et à protéger la membrane

Nanofiltration



Nanofiltration, composée de membranes en polyamide avec deux files de traitement installées en parallèle.

Stripping



Etape de mitigeage et de stripping permettant d'éliminer le CO₂ dissous, l'eau en sortie de nanofiltration étant agressive

Chloration et stockage



Chloration avant stockage dans le château d'eau puis mise en distribution

L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE SOMAIN

L'usine de production d'eau potable de Somain est située dans le département du Nord. Elle assure l'alimentation en eau potable de 12 099 habitants.

L'eau provenant du forage communal, ne subissait qu'une simple chloration avant refoulement dans le réseau.

La présence de certaines substances naturellement présentes telles que le nickel, le sélénium, ou encore les sulfates, a rendu nécessaire la construction d'une unité de traitement. Celle-ci est destinée à traiter 2700 m³ d'eau par jour. Cette installation est située au niveau du forage, à proximité du château d'eau.

Elle sera mise en service prochainement à l'issue des essais de traitement et de la mise au point.

Ce nouvel équipement met en œuvre une technique de traitement de l'eau potable novatrice sur le bassin Artois-Picardie : la nanofiltration.

Ainsi, grâce à ce procédé, non seulement les teneurs en nickel, sélénium et sulfates sont réduites, mais c'est aussi la teneur en calcaire qui sera diminuée.

Construite par la société Opalium et exploitée par Véolia, l'usine de traitement a été inaugurée le 5 mai 2013.

QUELQUES CHIFFRES

Capacité 2 700 m³/j

Montant des travaux

1 798 835 €^{HT}

Participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

950 000 €

sous forme d'avance remboursable

LA NANOFILTRATION C'EST QUOI ?

La nanofiltration est une technique de séparation des éléments contenus dans un liquide. Elle utilise des membranes semi-perméables qui agissent comme des filtres, dont le diamètre des pores varie entre 0,001 et 0,01 micromètre.

Cette technique élimine les agents colorants, les métaux lourds, les micropolluants organiques (pesticides), et les nitrates. La nanofiltration est donc utilisée dans les procédés de dépollution, mais également pour l'adoucissement. L'eau est ensuite traitée par chloration avant d'être distribuée chez le particulier.